

**Annexe VI
Attestation descriptive du parcours suivi**

**Formation préparatoire au diplôme d'Etat
de conseiller en économie sociale familiale**

Le directeur de l'établissement de formation :

Atteste que

INFORMATIONS SUR L'ETUDIANT	
Nom(s) patronymique :	
Prénom(s) :	
Date de naissance :	
Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible) :	

A accompli un parcours de formation dont le descriptif figure dans l'annexe jointe (annexe a)

INFORMATIONS GENERALES SUR LA FORMATION:	
Autorités responsables de la formation et de la certification	<p><u>Pour la formation :</u> Ministère chargé des affaires sociales Ministère chargé de l'enseignement supérieur</p> <p><u>Pour la certification :</u> Ministère chargé des affaires sociales Ministère chargé de l'enseignement supérieur</p>
Conditions d'accès à la formation	<p>Dossier de candidature et entretien pour les candidats devant remplir au moins une des conditions suivantes :</p> <p>a) être titulaire du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale ;</p> <p>b) bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.</p>
Durée du parcours complet	2 semestres
Niveau du diplôme	<ul style="list-style-type: none"> - diplôme du premier cycle au grade de licence - niveau II du RNCP

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

	– 180 crédits européens
Le diplôme d'Etat atteste de la maîtrise de quatre domaines de compétences (DC)	DC 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne DC 2 : Intervention sociale DC 3 : Communication professionnelle DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Année académique

Fait à le

Attestation délivrée en application des dispositions de l'article 7 de l'arrêté SSAA1812299A relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale.

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE**Annexe a - DESCRIPTIF DU PARCOURS SUIVI**

INFORMATIONS SUR L'ETUDIANT	
Nom(s) patronymique :	
Prénom(s) :	
Date de naissance :	
Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible) :	
Domaines de compétences validés préalablement l'entrée en formation (suite au positionnement des acquis conformément à l'article 5 de l'arrêté SSAA1812299A relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale.)	DC1 <input type="checkbox"/> DC2 <input type="checkbox"/> DC3 <input type="checkbox"/> DC4 <input type="checkbox"/> Précision(s) sur les raisons justifiant la validation de ces DC:

SEMESTRE 1 2 (entourer le choix)

Intitulés des modules de formation	Domaines de compétences correspondants	Crédits européens correspondants

Date**Cachet****Signature**

Attestation délivrée en application des dispositions de l'article 7 de l'arrêté SSAA1812299A relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale

Annexe VII

Supplément au diplôme

Le présent supplément au diplôme (annexe descriptive) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME		
1.1	Nom(s) patronymique :	
1.2	Prénom(s) :	
1.3	Date de naissance :	
1.4	Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible) :	

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME		
2.1	Intitulé du diplôme	Diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale.
2.2	Principaux domaines d'études couverts par le diplôme	<ul style="list-style-type: none"> - sciences humaines et sociales, droit, économie - méthodes et techniques professionnelles en travail social - connaissances des politiques sociales (enjeux, interactions, acteurs, dispositifs, ...) - analyse pluridisciplinaire des situations individuelles, collectives et de territoire
2.3	Nom et statut de l'autorité ayant délivré le diplôme	Ministère chargé des affaires sociales Ministère chargé de l'enseignement supérieur
2.4	Date de délivrance du diplôme/cachet de l'autorité	
2.5	Nom et statut de l'établissement	

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

	dispensant la formation	
2.6	Langue(s) de formation/d'examen	

3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DE DIPLOME

3.1	niveau du diplôme	<ul style="list-style-type: none">– diplôme du premier cycle au grade de licence– niveau II du RNCP– 180 crédits européens
3.2	Durée officielle du programme	2 semestres
3.3	Conditions d'accès	<p>Dossier de candidature et entretien pour les candidats devant remplir au moins une des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">a) être titulaire du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale ;b) bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études	(régime de formation de l'étudiant) <input type="checkbox"/> initiale <input type="checkbox"/> continue
4.2	Exigences du programme	<p>Le diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale atteste des compétences nécessaires pour accompagner, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne.</p> <p>Le conseiller en économie sociale familiale intervient dans une démarche éthique et selon des principes déontologiques dans le respect de la singularité de la personne, de l'altérité et du collectif.</p> <p>Il favorise l'instauration d'une relation à la personne en adoptant une posture d'accueil et d'écoute. Il questionne son intervention dans une démarche réflexive et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle..</p> <p>Le conseiller en économie sociale familiale exerce les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">– Accompagnement social individuel dans une dimension socio-économique et éducative dans les domaines de la vie quotidienne– Accompagnement social collectif dans une dimension socio-économique et éducative dans les domaines de la vie quotidienne

	<ul style="list-style-type: none">- Conseil et expertise dans les domaines de la vie quotidienne- Conduite de projets de développement social territorial <p>Pour exercer ces fonctions, les compétences visées sont :</p> <p>Domaine de compétences 1 - Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne:</p> <ul style="list-style-type: none">- C1.1 Assurer une veille sociale, technique, scientifique, juridique pour l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne- C1.2 Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de la profession, des savoirs et des techniques- C1.3A Concevoir des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne- C1.3B Conseiller les personnes- C1.4 Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène- C1.5 Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions- C1.6 Elaborer un budget : constituer le dossier de financement- C1.7 Gérer le budget d'une action individuelle ou collective- C1.8 Coordonner une équipe <p>Domaine de compétences 2 - Intervention sociale</p> <ul style="list-style-type: none">- C2.1 Etablir une relation professionnelle dans un cadre éthique- C2.2 Instaurer une relation d'accompagnement social- C2.3 Analyser et diagnostiquer une situation dans sa complexité et sa globalité- C2.4 Mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire- C2.B1 Analyser les besoins d'un public <p>Travail social collectif dans les domaines de la vie quotidienne</p> <ul style="list-style-type: none">- C2.A1 Rechercher et organiser les ressources nécessaires au projet collectif- C2.A2 Mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au plan collectif- C2. A3 Impulser, conduire des actions collectives d'animation, de formation, de conseil et d'information auprès des groupes dans les domaines de la vie quotidienne- C2.A4 Evaluer en continu le projet collectif
--	---

	<p>Intervention sociale d'aide à la personne dans les domaines de la vie quotidienne</p> <ul style="list-style-type: none">- C2.B2 Coconstruire un plan d'action négocié et accompagner sa mise en œuvre- C2.B3 Evaluer les résultats de l'intervention en favorisant l'implication de la personne <p>Intervention sociale d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne</p> <ul style="list-style-type: none">- C2.C1 Impulser des actions de formation avec des groupes et des personnes dans les domaines de la vie quotidienne- C2.C2 Conduire des actions d'animation et de formation- C2.C3 Evaluer les actions mises en place <p>Analyse territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none">- C2.D1 Concevoir et conduire des projets à dimension territoriale- C2.D2 Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet <p>Domaine de compétences 3 - Communication professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none">- C3.1 Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics- C3.2 Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics, des professionnels, des partenaires, de son institution- C3.3 Transmettre des informations auprès des différents acteurs dans un cadre éthique- C3.4 Appréhender et mobiliser l'environnement numérique <p>Domaine de compétences 4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- C4.1 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle- C4.2 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles- C4.3 Représenter le service, l'établissement, l'institution- C4.4 S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluriprofessionnel, pluri-institutionnel- C4.5 Identifier et analyser les dynamiques territoriales- C4.6 Inscrire des actions en partenariat et en réseau dans une dynamique territoriale- C4.7 Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires- C4.8 Assurer une fonction de médiation et de négociation- C4.9 Assurer une veille sur les politiques publiques.
--	---

DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

4.3	Précisions sur le programme		
Enseignements/modules de formation		Domaine de compétences	Crédits ECTS
SEMESTRE 1			
SEMESTRE 2			
Epreuves de certification			
- Présentation orale d'une analyse d'une intervention socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne - Mémoire de pratique professionnelle (écrit et soutenance orale)		DC1	
- Présentation écrite et soutenance orale d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la formation pratique - Etude d'une situation d'accompagnement éducatif budgétaire (écrit)		DC2	
- Ecrits professionnels		DC3	
- Note d'analyse d'une situation partenariale rencontrée en formation pratique (écrit)		DC4	
	Total	6 semestres	180
4.3.1	Enseignements complémentaires (éventuellement)		

4.4 Système de notation, et si possible informations concernant la répartition des notes : NON APPLICABLE

4.5 CLASSIFICATION GENERALE DU DIPLOME : Non applicables (mentions)

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME		
5.1	Accès à un niveau d'études supérieur :	Admission sur dossier : Master 1 Admission sur épreuves : CAFDES Admission sur dossier et entretien : DEIS
5.2	Statut professionnel (si applicable)	RNCP : niveau 2 Niveau européen : 6

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
6.1	Informations complémentaires sur le parcours de l'étudiant:	<u>6.1.1 Lieux de formation pratique:</u> - Formation pratique (16 semaines / sur un ou deux sites qualifiants) : <u>6.1.2 Séjour(s) à l'étranger :</u> <u>6.1.3 Régime des études :</u>
6.2	Autres sources d'information	Site internet de l'établissement : Site internet du ministère :

7. CERTIFICATION DU SUPPLEMENT		
7.1	Date :	
7.2	Signature	
7.3	Qualité du signataire	
7.4	Tampon ou cachet officiel	

8. INFORMATION SUR LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

